



## STAGES ET MASTER-CLASS

Dans le cadre du Festival Flamenco Azul

### 2 FORMULES

**5 jours : du 18 au 22 avril**

**3 jours : du 20 au 22 avril**

AU CENTRE SOLEA, 68 Rue Sainte 13001 Marseille

68 rue Sainte 13001 Marseille

### HORAIRES

10h00 – 11h30	Danse flamenco débutants	Bulería	Maria Pérez
11h30 – 13h00	Danse flamenco intermédiaires	Alegría	Choro Molina
13h00 – 14h30	Danse flamenco Avancés	Siguiriya	Choro Molina
14h30 – 16h00	Percussion	Tango et bulería	Juan Luis Fernandez
16h00 – 17h30	Chant	Tango et alegría	Jesus de la Manuela

### TARIFS

FORMULE 5 JOURS stage complet du 18 au 22 avril			TARIFS FORMULE 3 JOURS week-end de Pâques du 20 au 22 avril		
	Non adhérents à Solea	Adhérents à Solea		Non adhérents à Solea	Adhérents à Solea
1 cours	40 €	30 €			
1 niveau = 5 cours	140 €	130 €	1 niveau = 3 cours	85 €	75 €
2 niveaux = 10 cours	260 €	250 €	2 niveaux = 6 cours	155 €	150 €
3 niveaux = 15 cours	360 €	350 €	3 niveaux = 9 cours	215 €	210 €
Accès à tous les cours	400 €	390 €	Accès à tous les cours	240 €	235 €

Les stagiaires bénéficieront du tarif réduit à 20 € (au lieu de 25 €) pour les spectacles de la Friche  
Un justificatif sera nécessaire au moment du retrait des places.

### RESTITUTION DES STAGES

**LUNDI 22 A 17H30**

Pour finir cette semaine en beauté, prévoyez de rester pour le moment convivial et festif de la restitution des stages le lundi 22 avril à 17h30. Chaque groupe montrera le fruit du travail de la semaine et nous essayerons de partager nos acquis ensemble : chant, danse et percu !

Coupon à détacher et à renvoyer au Centre Solea 68 Rue Sainte 13001 Marseille, avant le 3 avril 2019 avec un chèque de 70 € d'arrhes, à l'ordre de Solea – Attention, les arrhes versées ne seront pas remboursées.



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail (seulement si vous ne figurez pas déjà dans le listing de Solea) à écrire en lettres minuscules, puis majuscules : .....

Tel : .....

Précisez à quel cours vous vous inscrivez. (Ex : Cours inter flamenco [soit les 5 jours] + cours de percu, ou bien : le jeudi 18 et le vendredi 19 au cours de chant...) : .....

Somme totale due, une fois déduction faite des arrhes versées : .....